

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : MM. le chanoine Jérôme
Bourban, Arthur Couchepin, l'abbé
Aloïs Suppiger, Maurice Juilland

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 117-128

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. le chanoine JEROME BOURBAN

Plus d'un mois s'est écoulé depuis la mort, à Leytron, le 21 mars, de M. le chanoine et doyen Jérôme Bourban. Les derniers « Echos » s'imprimaient alors et nous n'avons pas même pu signaler le décès du vénéré défunt. Les lignes que nous allons consacrer à sa mémoire seront le témoignage ému du souvenir vivant que nous conservons du frère d'un ancien Prieur de l'Abbaye, le chanoine Pierre Bourban, dont MM. Marcel Michelet et Isaac Dayer ont fait revivre la figure attachante dans un beau livre paru en 1937.

M. le chanoine Jérôme Bourban était né à Nendaz en 1864. Son père, Jean-Pierre, et sa mère, Marguerite née Délèze, étaient de grands laborieux qui ne reculaient jamais devant l'effort et dont l'esprit chrétien devait marquer d'une empreinte ineffaçable les cinq enfants qui allaient naître de leur union. Le décor de la chambre familiale disait assez leurs sentiments religieux : « à la place d'honneur, le crucifix, à droite et à gauche, la Sainte Vierge et d'autres Saints ; et plus loin, l'Ange Gardien qui protégerait les enfants à naître ». (« Un prêtre du vieux Pays », pp. 32 et 33.)

Le jeune Jérôme commença ses études littéraires à la Grande Ecole de Bagnes, « l'école de la joie, sérieuse sans contrainte et sans appareil » (ibid., p. 122), sous la direction de son frère qui aimait ses « enfants studieux et espiègles » (ib., p. 123), puis au collège de St-Maurice. A un moment donné il dut les interrompre car l'une de ses sœurs, Antoinette, venait de mourir. Il lui fallut rester à la maison pour tenir l'école à la place d'une autre sœur, Philomène, très éprouvée par le deuil qui venait de frapper sa famille, et pour aider son père, qui « commençait à sentir la fatigue des vieux jours » (ib., p. 134), et qu'un accident au genou venait précisément d'immobiliser. Plus tard, il les reprit cependant et les mena à bonne fin au collège de Sion. Entré au grand séminaire de cette ville, il se prépara au sacerdoce et fut ordonné prêtre en 1888. Un fait est à noter dans cette partie de l'existence de M. Bourban : alors qu'il étudiait la théologie à Sion, il avait été appelé à faire partie du conseil communal de Nendaz avec mandat de

travailler spécialement à la construction de la nouvelle église de son village d'origine. Cette activité précoce de constructeur présageait celle qu'il allait entreprendre plus tard dans la paroisse de Leytron.

Le premier poste qu'occupa le jeune abbé Bourban fut celui de recteur de La Sage. Quelques années plus tard, il était à Collombey aumônier des Sœurs Bernardines. En 1893, il fut nommé curé de Leytron en remplacement du curé Bagnoud qui allait prendre la succession de son jeune confrère de 29 ans au monastère de Collombey. Depuis cette époque, l'existence de M. Bourban s'est confondue avec celle de la population du grand village du Valais central et c'est dans le presbytère qu'il habitait depuis près d'un demi-siècle qu'il a rendu le dernier soupir.

Une tâche très précise avait été fixée à M. l'abbé Bourban lorsqu'il fut appelé à Leytron dont la vieille église du XVII^e siècle s'avérait de plus en plus petite pour accueillir les paroissiens de la localité : il avait à préparer les travaux de construction d'une nouvelle église. Après être entré en contact avec ses paroissiens et après avoir réuni les ressources indispensables à une si vaste entreprise, il fit procéder à l'ouverture des chantiers. On était en 1898. En 1900, le grand édifice à trois nefs aux solides et élégantes colonnes de granit, était achevé, et Mgr Abbet le consacrait solennellement au culte divin à la St-Martin de 1900.

Quand une église est construite, il faut généralement bien des années avant qu'elle soit dotée de tous les accessoires. C'est ce qui arriva pour Leytron, mais M. le curé Bourban n'eut pas de relâche jusqu'à ce qu'il put compléter la sonnerie de deux nouvelles cloches, bénites le 6 août 1905 par Mgr Abbet, et pourvoir son église d'un orgue qu'il eut la joie de bénir personnellement le 18 octobre 1931.

Soucieux de faciliter à ses fidèles l'assistance à la messe et la réception des sacrements, le curé de Leytron voua également ses soins aux deux chapelles montagnardes des villages de Dugny et de Montagnon qu'il fit restaurer. De même, il entreprit en 1925 la construction d'une chapelle aux Mayens de Leytron et le 15 août de l'année suivante, « dans une splendide journée ensoleillée, la petite cloche qui dominait le nouveau sanctuaire appelait à l'inauguration et à l'office toute la population des Mayens en liesse » (« Nouvelliste valaisan » du 29 mars 1941).

Il faudrait avoir connu intimement le défunt pour dire ce qu'a été son ministère sacerdotal. A ce défaut, nous emprunterons au journal précédemment cité les lignes suivantes :

« Le dévouement bâtisseur n'est qu'un infime aspect du ministère sacerdotal de M. le chanoine Bourban. Ce ministère même ne doit pas non plus être vu sous le seul aspect qu'il a dû forcément prendre quand l'âge et l'infirmité ralentirent et entravèrent cette activité.

« Un renouveau de vie religieuse en marqua les plus belles années que les dernières n'eurent qu'à maintenir. Ce qui, de mémoire d'homme, ne s'était encore jamais vu à Leytron, des premières messes d'enfants de la paroisse, des professions religieuses de jeunes filles vinrent ajouter la preuve tangible de cette flamme intérieure qu'il avait allumée et qu'il entretenait. Il suscita des dévouements et des sympathies qui furent la joie de son cœur de prêtre.

« La paroisse ne manqua pas du reste l'occasion de lui dire sa reconnaissance en maintes circonstances, lors de ses noces d'argent et de ses quarante ans de pastoration, puis de ses noces d'or de sacerdoce, et la commune lui conféra alors la bourgeoisie d'honneur de Leytron.

« Lui-même, depuis longtemps déjà, s'il n'eût tenu qu'à lui, se serait déchargé d'un fardeau qu'il ne sentait plus fait pour son âge, du moins il y pourvut en recourant au dévouement de ses jeunes confrères voisins de Saillon et de Riddes qui le lui accordèrent volontiers en assumant le ministère presque entier des villages de la montagne ; et ces dernières années, en prenant, à demeure, comme aide-vicaire, un jeune religieux dont la guerre retardait le départ pour les missions. »

A l'attention de Monseigneur l'évêque de Sion ne pouvaient échapper le zèle sacerdotal et l'esprit surnaturel du curé de Leytron. Aussi lui confia-t-il, en 1921, pour succéder au défunt curé d'Ardon, la charge de doyen du décanat. En 1934, il le nomma en outre chanoine honoraire de sa cathédrale.

Tout à son ministère, M. le chanoine Bourban ne se confinait cependant pas à la seule activité paroissiale. Pendant de longues années, il se dévoua en faveur des missions et il resta jusqu'à sa mort directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-Pierre apôtre. Dans le domaine de la presse dont il comprenait l'importance primordiale, il fut également un apôtre et il fit longtemps partie du comité de rédaction du « Nouvelliste valaisan ». M. Charles Haegler a tenu à lui rendre un vibrant hommage : « Nous verrons toujours M. le doyen Bourban à nos réunions du « Nouvelliste », a-t-il écrit. Ses réflexions et ses conseils, toujours imprégnés de bonté, ouvraient les portes, les fenêtres, et faisaient entrer de la sagesse et de la lueur. »

S. E. Mgr Bieler voulut témoigner au défunt l'estime qu'il lui portait en présidant en personne à ses obsèques. Celles-ci furent imposantes tant par le nombre des ecclésiastiques et des personnalités civiles qui y prirent part que par l'atmosphère de recueillement et de prière qui y régna. M. l'abbé Lattion, révérend curé d'Erde, aujourd'hui successeur de M. le chanoine Bourban à la tête du décanat d'Ardon, prononça une émouvante oraison funèbre. Retenons-en ce fait qui marqua les derniers instants du défunt : il déclara que son heure était venue et que sa tante, morte depuis bien des années, lui avait affirmé peu auparavant

qu'il allait quitter cette terre et qu'elle l'attendait au ciel.

Sans vouloir tirer de cette circonstance une conclusion quelconque, il nous sera permis d'y voir la promesse faite au bon et fidèle serviteur du divin Maître de le récompenser aussitôt dans le paradis. Douce espérance qui a été d'un grand réconfort aux parents de M. le chanoine Bourbon à qui nous offrons nos religieuses condoléances.

M. ARTHUR COUCHEPIN

Ancien Président du Tribunal fédéral

Nous étions fiers de compter M. Arthur Couchepin au nombre de nos anciens élèves. A maintes reprises, n'a-t-il pas tenu à nous manifester sa sympathie tant par les cordiales relations qu'il entretenait avec les plus âgés de nos chanoines que par les témoignages écrits de son attachement à l'Abbaye. Le 2 juillet 1932, lorsque nous fêtions le 125^e anniversaire du Collège, il avait bien voulu nous adresser une lettre dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir participer à la fête et dans laquelle il disait délicatement : « J'aurais été heureux de prendre part à cette fête de famille des anciens élèves de votre Collège où j'ai vécu six bonnes années et auquel je dois beaucoup. » Il est vrai que M. Couchepin trouvait à l'Abbaye même des raisons particulières et familiales de lui rester uni puisque son neveu, M. le chanoine J.-M. Closuit, avait pris rang, depuis 1922, parmi les religieux du monastère.

M. Couchepin, qui suit de près dans la tombe son frère M. le colonel Jules Couchepin, n'aura pas joui longtemps de la retraite qu'il avait prise au début de 1937. Le 10 avril dernier, dans la matinée du Jeudi-Saint, il mourait à Lausanne, entouré par les siens de la plus ardente affection. Réconforté par les sacrements de l'Eglise dont il fut toujours un membre fidèle, il quitta cette terre pour aller recevoir au ciel la récompense de ses grandes qualités et de ses nombreux mérites. A Madame Couchepin-Closuit et à ses enfants, en particulier à M. le juge fédéral Louis Couchepin, nous présentons respectueusement nos vives et religieuses condoléances.

Le défunt était né à Martigny-Bourg le 1^{er} mars 1869. Il était fils de l'avocat et juge à la Cour d'appel Joseph Couchepin. Comme nous l'avons laissé dire à M. Couchepin lui-même, il passa six ans au Collège de St-Maurice puis il termina ses études secondaires à Einsiedeln. Attiré par le droit, il se forma à cette discipline en suivant les cours de l'ancienne Ecole de droit de Sion, puis de l'Université de Berne.

De bonne heure, le jeune juriste qui n'avait encore que 24 ans, pratiqua le barreau et le notariat dans l'étude de son père. Il en prit ensuite la direction jusqu'en 1905. Cette date est importante dans la vie du futur président du Tribunal fédéral, non qu'elle marque l'entrée proprement dite de M. Couchepin dans la vie publique et politique,



mais parce qu'elle l'engagea dans une voie nouvelle qui devait le conduire aux plus hautes responsabilités. Avant d'être élu, le 19 mai 1905, Conseiller d'Etat du Valais, M. Couchepin avait déjà représenté ses concitoyens au Grand Conseil pendant une douzaine d'années (de 1893 à 1905) et rempli un mandat de conseiller communal à Martigny-Bourg en 1892, de juge pendant la période de 1895 à 1897, de vice-président en 1896 et de président de sa commune de 1897 à 1905. Au Gouvernement valaisan, M. Arthur Couchepin fut le magistrat d'une intégrité parfaite, d'une compréhension très sûre des intérêts de la

collectivité. Laissons à M. le juge cantonal Camille Desfayes, un « vieil ami » du défunt, nous redire les compétences et les qualités de celui qui n'est plus : « Quelle fut son activité pendant les onze années qu'il géra le Département de Justice et Police, tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent témoigner de son labeur acharné et de son profond souci des devoirs de sa charge. Lorsqu'il prenait la parole, soit pour défendre un projet de loi, soit pour répondre à une question, à une interpellation, il le faisait toujours en termes clairs et précis et avec une maîtrise incontestée, témoignant d'une parfaite connaissance de l'affaire en discussion. Aussi nous n'exagérons rien en disant, qu'il avait pris un ascendant incontesté sur l'assemblée législative.

« Toujours amène et courtois, poursuit M. Desfayes, il n'en défendait pas moins ses opinions et sa manière de voir avec la plus grande fermeté, aussi connut-il rarement des insuccès dans les débats parlementaires. » (« Le Confédéré » du 11 avril 1941).

Le nom de M. Couchepin restera attaché à des œuvres législatives de première importance. Citons simplement la loi d'application du Code civil suisse qu'il mit sur pied en collaboration avec M. le Dr Gustave Lorétan, juge cantonal, la Constitution cantonale de 1907 à laquelle il travailla activement, la loi sur les auberges, etc.

Dès 1913, les milieux parlementaires fédéraux avaient leur attention attirée par le prestige du Conseiller d'Etat valaisan Arthur Couchepin. Aussi l'élirent-ils juge-suppléant au Tribunal fédéral. Trois ans plus tard, le 28 septembre 1916, il était élu juge fédéral en remplacement de M. Félix Clausen qui venait de s'éteindre, le 4 du même mois, à Brigue, à l'âge de 83 ans.

Nous allons passer de nouveau la plume à M. Desfayes pour nous dire comment il réussit à faire accepter à M. Couchepin la nomination dont il venait d'être l'objet dans des conditions un peu difficiles car on reprochait au candidat valaisan, dans certains milieux de la Suisse alémanique, de n'être pas assez connu et même, injure suprême que démentait catégoriquement toute l'activité antérieure du nouveau juge fédéral, de n'être pas à même de remplir sa nouvelle fonction.

« Affligé de ces insinuations malveillantes et combien peu fondées, écrit M. Desfayes, Arthur Couchepin voulait refuser sa nomination et nous dûmes à deux reprises nous rendre à Sion pour le détourner de cette détermination. Nous l'assurions que son élection avait réjoui le cœur de ses nombreux amis ; que nous connaissions suffisamment sa valeur juridique et ses nombreuses qualités pour être assuré qu'il remplirait dignement cette nouvelle fonction et qu'il y ferait certainement honneur au canton, à son parti et à ses amis. Les nombreux témoignages de sympathie, les innombrables lettres, cartes et télégrammes de félicitations reçus de toutes parts devaient avoir plus de

poids que quelques critiques de méchants folliculaires anonymes.

« Nous avons fini par le convaincre et nous le vîmes avec joie partir pour Lausanne, joie sans doute mêlée de regrets, puisqu'il allait nous manquer, et combien ! en Valais, non seulement comme magistrat, mais encore comme l'ami de toujours. »

Le même homme calme, pondéré, réfléchi qu'on avait vu à la tâche à Sion, se retrouva au sein de notre Haute Cour fédérale. Aussi grande fut la fierté des Valaisans lorsqu'ils purent le saluer, en décembre 1934, du titre de président du Tribunal fédéral. Il avait été élu, en effet, en séance de l'Assemblée fédérale, président du Tribunal de Lausanne pour la période 1935-1936, par 154 voix sur 186. Martigny-Bourg, sa commune d'origine, le fêta dignement le 6 janvier 1935. « Nous le voyons encore, a écrit M. Desfayes, ému jusqu'aux larmes, serrant la main de ses compatriotes et de ses nombreux amis et nous donnant à nous l'accolade fraternelle après notre allocution amicale. »

Les deux années de présidence de M. Couchepin imposèrent à ce dernier un surcroît de soucis et de fatigues qui furent préjudiciables à sa santé. Il résigna ses hautes fonctions à la fin de son mandat présidentiel. L'Université de Berne venait de lui décerner le titre de docteur « honoris causa ». En se retirant, M. Arthur Couchepin eut l'exceptionnelle joie de céder sa place à son fils, M. le lieutenant-colonel Louis Couchepin, qui siège aujourd'hui au palais de Mon-Repos.

Bien que résidant à Lausanne depuis près de vingt-cinq ans, M. Arthur Couchepin restait Valaisan de race et de cœur. Fréquemment il revenait dans son canton d'origine auquel il demeurerait lié par tant de liens car il fit partie du Comité central de la Fédération valaisanne des Sociétés de secours mutuel dont il fréquentait les assemblées, de la Section Monte-Rosa du C. A. S., et de la Société d'Histoire du Valais romand dont il suivit avec fidélité, aussi longtemps que sa santé le lui permit, les séances et les travaux. On le revoyait de même fréquemment à Martigny et à Sion où il se faisait un scrupule d'assister aux funérailles de ses vieux amis dont la mort l'attristait car il avait le culte de la fidélité. C'est dans de telles circonstances qu'il aimait à s'entretenir avec ses concitoyens, du plus élevé en charge au plus humble, devisant avec eux familièrement en homme simple que les honneurs ne grisèrent jamais, en homme de cœur pour tout dire en un mot.

Aux obsèques de M. Couchepin qui eurent lieu à Martigny le 12 avril, un grand nombre de personnalités prirent part. Aux côtés de la famille en deuil se tenaient plusieurs membres du Tribunal fédéral, MM. les conseillers d'Etat Troillet, Pitteloud, Fama et de Chastonay, les membres du Tribunal cantonal, des députés aux Chambres fédérales et au Grand Conseil, des officiers. M. le Prieur Bruno

Cornut présida aux funérailles et S. R. Mgr Adam, Prévôt du Grand St-Bernard, chanta l'absoute. La messe d'enterrement fut célébrée en l'église du Saint-Rédempteur, à Lausanne, le lundi de Pâques. Présidée par M. le curé Henri Barras, qui prononça une émouvante allocution dont nous allons reproduire le texte, la cérémonie vit accourir en plus grand nombre encore que le jour des funérailles les membres du Tribunal fédéral, M. le colonel-divisionnaire Combe et d'autres personnalités du monde de la magistrature qui entouraient la famille de M. Couchepin dans son grand deuil. M. le curé Barras s'exprima dans les termes suivants :

Messieurs,
Bien chers frères,

Cette cérémonie est destinée, vous le savez, moins à honorer la mémoire de notre cher défunt qu'à prier pour le repos de son âme. S'il avait été consulté, cet homme si modeste aurait décliné tout éloge funèbre ; votre sympathie pour les siens et vos prières pour lui eussent suffi à ses désirs. Néanmoins, les nombreuses charges publiques exercées par ce magistrat semblent nous autoriser à souligner, en termes brefs, ce qui peut présenter une valeur d'exemple.

Quel beau chemin parcouru par celui qui exerça le pouvoir, d'abord sur le plan communal de sa ville natale, puis au Conseil d'Etat valaisan, et enfin au sein de la plus haute magistrature judiciaire du pays, au Tribunal fédéral. Vous, Messieurs, dignes et divers représentants de nos autorités, qui avez connu notre cher défunt, qui avez travaillé avec lui, su l'apprécier, ne pourriez-vous pas évoquer en ces quelques traits, sa vraie physionomie ? Souci du bien commun, connaissance exacte du cœur humain, scrupuleuse loyauté, travail persévérant, bonté largement compréhensive, fidélité à ses amis.

Autant de biens qui étaient en lui, qu'il avait laborieusement cultivés avec l'aide de la grâce divine, mais qu'il savait, dans sa foi vivante, avoir reçus de Dieu, le Maître de toutes choses, le Législateur par excellence. C'est pourquoi nous l'avons vu si souvent, le matin, avant de se rendre à son bureau ou à ses séances de tribunal, venir en cette église, lui, le juge fédéral, y invoquer le Juge Suprême et demander à « Celui qui sonde les reins et les cœurs » les lumières dont il avait besoin pour rendre la justice en toute conscience et en toute équité.

Qu'après avoir travaillé et souffert pour son pays, pour son prochain, pour sa famille, ce magistrat aimé repose en paix ! Prions, comme il l'a désiré, pour le repos de son âme, et trouvons, dans les souvenirs qu'il nous laisse, exemple et réconfort.

De cette inoubliable et attachante figure du président Arthur Couchepin nous garderons fidèlement le souvenir et dans nos prières nous demanderons à Dieu qu'il récompense dans son ciel la vie de devoir, de droiture et de parfaite urbanité du magistrat qui a si dignement fait honneur à son Eglise et à son cher canton du Valais.

M. l'abbé ALOIS SUPPIGER

À Lucerne, où il exerçait les fonctions de chapelain de la collégiale de St-Léodegard, est décédé le 30 mars, peu après midi, M. l'abbé Aloïs Suppiger, ancien élève de St-Maurice. Il était âgé de 64 ans.

Le défunt, originaire de Triengen (Lucerne), appartenait à une excellente famille chrétienne de dix enfants. Il étudia au collège d'Einsiedeln et, une année, à St-Maurice, où, nous disent ses contemporains, il acquit le goût du travail méthodique et apprit le français. Avant son ordination sacerdotale, il fréquenta les universités de Fribourg en Suisse et en Allemagne, de Strasbourg, de Berlin et de Tubingue. Puis il commença son ministère. Il fut notamment curé de Berthoud et professeur à l'école secondaire de Willisau, avant de devenir, en 1921, chapelain de St-Léodegard, à Lucerne. C'est là que nous le rencontrâmes à maintes reprises et qu'il eut l'amabilité de nous inviter à sa table. Il était resté si attaché à St-Maurice qu'il guettait notre passage ou celui d'un de nos confrères pour se procurer le plaisir de lier conversation avec nous. Philosophe, il nous entretenait alors longuement d'un ouvrage qu'il préparait sur les cinq preuves de l'existence de Dieu. On sentait chez lui une passion de recherche qui l'absorbait continuellement.

M. l'abbé Suppiger avait d'autres cordes encore à son arc : il était peintre et il a signé des œuvres délicieuses ; il était musicien : le violon et d'autres instruments lui procuraient de belles heures de détente ; il était polyglotte et il voyait accourir à son confessionnal, outre les pénitents qui s'exprimaient en allemand et en français, des Italiens, des Espagnols, des Portugais ; il était poète et, dans ses jeunes années, ses dons laissaient percer des aptitudes peu ordinaires qu'il ne cultiva malheureusement pas. Prédicateur, il était plein de feu et de conviction, mais son organe vocal ne le servait pas suffisamment pour être un orateur apprécié.

Servi par de tels talents, M. Suppiger parcourut les diverses étapes de sa carrière en travaillant sans cesse, soutenu par son esprit surnaturel et d'exquises qualités de bonne humeur et de distinction. C'est ce qu'a fort bien fait ressortir son nécrologue dans le « Vaterland » du 17 avril.

Le défunt profitait même de ses voyages de vacances qui le conduisaient dans les grandes capitales, Bruxelles, Constantinople, Berlin ou Madrid, pour parfaire sa connaissance des hommes et des langues. A Lucerne, il était assidu à ses obligations de chœur à la collégiale et de chapelain. Il accomplissait un ministère très fructueux dans diverses chapelles et assura la plupart du temps la prédication en français pour la colonie romande de la ville. C'est le chapelet dans les mains qu'on le rencontrait aux abords de la collégiale, près des tombes du cimetière, ou récitant dévotement son bréviaire.

Le dernier dimanche d'août 1940, au moment de l'offertoire, il fut frappé soudainement par la maladie qui devait l'emporter. Il supporta ses souffrances avec une admirable résignation. Plein d'humour et de bonté, il égayait son entourage même au milieu de la douleur qui le retenait au lit. Lorsque le prêtre lui donna les derniers sacrements et qu'il eût récité la prière liturgique : « In pace in idipsum », M. l'abbé Suppiger ajouta en souriant : « Dormiam et resquiescam ». Il dort en effet, maintenant, son dernier sommeil, à l'ombre de la svelte collégiale de Lucerne où il fit tant de bien et où ceux qui l'ont connu et approché se recueillent en adressant au ciel une fervente prière pour le repos de son âme.

M. MAURICE JUILLAND

Quand notre confrère, M. le chanoine Dupont Lachenal, pria M. Maurice Juilland, alors professeur à Bucarest, de lui communiquer par écrit quelques souvenirs sur sa longue et brillante carrière à l'étranger pour les lecteurs des « Echos », M. Juilland accéda volontiers à ce désir. Cela nous valut deux articles de grand intérêt qui parurent dans les numéros d'octobre et de novembre 1933. Nos amis se souviennent peut-être encore de leur vivant contenu et de la galerie de princes roumains qu'il nous fut permis alors d'apprendre à connaître. Le titre principal des « Souvenirs » de M. Juilland se justifiait pleinement : « Un "Saint-Mauriardi" précepteur de princes ». Dans cette qualification est résumée en effet la majeure partie de l'existence de celui dont on nous a annoncé la mort au début du mois d'avril. Le décès est survenu à Bucarest le 31 mars et à St-Maurice, le 9 avril, une messe de Requiem fut célébrée en l'église paroissiale de St-Sigismond pour le défunt, dont les dernières années furent assombries par les infirmités — il était devenu aveugle — et probablement aussi par les terribles bouleversements qui ensanglantèrent sa patrie d'adoption.

M. Maurice Juilland allait accomplir prochainement sa 88^e année. Il était né en effet à St-Maurice le 1^{er} mai 1853. Son père, Joseph Juilland, était instituteur. Les classes primaires achevées par un examen très brillant, le jeune Maurice fréquenta le collège de sa ville natale. Il y fut l'élève des chanoines Monney, de Werra, Bertrand, Burnier et Besse, ainsi qu'il nous l'a confié au moment où il entra dans sa 80^e année. Avant la fin de sa Rhétorique, il partit pour Rorschach, où il entra dans une manufacture. Il y fit un apprentissage qui dura une année puis il trouva un emploi, grâce aux bons offices de son patron, dans une modeste maison de bonneterie de Bürgstädt, en Saxe, près de Chemnitz. « En 1874, cette ville industrielle comptait 60.000 habitants ; quand j'y ai repassé, note M. Juilland, en

1908, elle avait une population de 210.000 habitants.» A Bürgstädt, notre Valaisan qui jouit un temps de la compagnie d'un autre « Saint-Mauriard », le fils de feu François Kuhn, Edouard, était chargé de la tenue des livres, de la correspondance et du service d'expédition. Il séjourna deux ans en Saxe. En octobre 1875, M. Juilland rentra à St-Maurice où l'appelait son père.

La pratique du commerce ne souriait guère à ce jeune homme de vingt-deux ans. Après bien des recherches, il finit par obtenir un engagement comme professeur de français dans l'institut Dimopulo de Braïla, en Roumanie. C'était au commencement d'octobre 1877, alors que les armées russo-roumaines assiégeaient Plevna en Bulgarie. Bien reçu et bien traité à Braïla, M. Juilland remplit consciencieusement sa tâche. Hélas ! l'institut ne poursuivit pas au-delà d'une année sa carrière et son professeur de français était à nouveau « sur le pavé ». Il revint en Suisse avec l'intention bien arrêtée de retourner en Roumanie dès que possible. Son espoir se réalisa au début de 1880. Il venait en effet d'être engagé par l'illustre famille des princes Cantacuzène, « célèbre dans l'histoire roumaine et byzantine, fière d'avoir régné jadis, sur les principautés de Valachie et de Moldavie, plus fière encore d'être montée, au XIV^e siècle, jusque sur le trône impérial de Constantinople » (« Echos » d'octobre 1933, p. 230).

La tâche dévolue au professeur Juilland était d'instruire les quatre enfants de la famille princière dans laquelle il était entré. Il réussit pleinement dans sa mission et passa ensuite, au mois d'août 1884, chez la princesse Mourousy, sœur du prince Cantacuzène, qui avait deux garçons, Georges et Paul. Le même succès que précédemment couronna les efforts du précepteur.

M. Juilland donna ensuite des leçons de langue française, latine et allemande, dans les meilleures familles du pays, les Miclesco, les Vladoyano, Mavrocordato, Filipescu, Cerkez, Lahovary, Vlahontzi. Ainsi, pendant vingt-cinq ans, jusqu'en 1905, notre compatriote « avait initié une suite de jeunes gens et de jeunes filles issus de familles notables de Roumanie, et il les avait acheminés vers de plus hautes études, soit en Roumanie, soit à l'étranger » (« Echos » de novembre 1933, p. 248).

En 1905, M. Juilland fut nommé professeur de français à l'Ecole des Postes et Télégraphes, sur la proposition de l'ingénieur-architecte Grégoire Cerkez. Ce nouveau poste ne constitua pas pour M. Juilland une orientation nouvelle dans sa carrière. Un changement de ministère amena la suppression de l'Ecole. Très heureusement, notre concitoyen avait maintenu ses relations avec la haute aristocratie du pays et la famille Ghica allait le prendre, comme la famille Cantacuzène vingt ans auparavant. Dès lors, il s'occupa des deux petites-filles de la princesse Alexandrine Ghica, puis, de nouveau, à quelques années de là, du fils de la princesse Grégoire Cantacuzène, Georges. C'est

même avec ce dernier que M. Juillard fit des séjours prolongés à Nice, à Vienne en Autriche, et en Suisse.

En mars 1918, une double pneumonie éprouva la santé du professeur Juillard qui ne se remit de la maladie qu'en juillet 1919. Il reprit alors sa tâche auprès du plus jeune fils de la princesse Grégoire Cantacuzène, Constantin.

Nous voici en 1923. Les 70 ans de M. Juillard n'arrêtent pas ce vieillard alerte aux belles moustaches blanches dont les capacités intellectuelles ne se ressentent pas d'un long et persévérant effort. On fait encore appel à lui et c'est Madame Rosetti, son ancienne élève, et sa mère, la princesse Mourousy, qui le conjurent de préparer à sa première année de lycée leur fils et petit-fils Alexandre. Acceptation. Nouvelle réussite bien que les infirmités commencent à rendre difficile le travail du précepteur. « Immédiatement après la fin des examens, je repris la route de Bucarest, a confié naguère M. Juillard aux « Echos » (No de novembre 1933, p. 250), pour rentrer définitivement au sein de ma famille. Ma carrière professorale s'est donc terminée avec le jeune Alexandre Rosetti, car je ne pus bientôt plus lire, ni même corriger par moi-même les dictées que je lui faisais faire, tant ma myopie s'accroissait. »

Entouré des siens — la famille de M. Juillard était composée de deux garçons et de deux filles ; un garçon et une fille sont morts jeunes — l'ancien précepteur des princes roumains était unanimement respecté dans son pays d'adoption. En 1933, son nom fut donné à une artère de Bucarest, « Aléa Juillard », où il habitait, au No 1. Il y a quatre ans, il revint à St-Maurice où l'« Agaunoise », dont il avait été le fondateur avec M. Maurice Amacker, seul survivant de ceux qui avaient pris l'initiative de constituer notre corps de musique municipal, lui donna une aubade qui le toucha profondément. Il passa un mois dans nos murs, puis il s'en retourna à Bucarest où il vient de s'éteindre. « Maintenant, écrivait-il en 1933, j'ai le plaisir d'enseigner le latin à mon petit-fils, Paul Juillard, âgé de douze ans et demi, qui a fait en quelques mois de rapides progrès pour son âge, et à quelques-uns de ses amis, fils de nos voisins... »

A la famille de celui qui honora si dignement la Suisse, le Valais et St-Maurice à l'étranger, en particulier à son frère, M. Henri Juillard, de St-Maurice, que nous remercions vivement de nous avoir donné quelques renseignements sur la vie de son frère défunt, nous présentons nos religieuses condoléances.

F.-M. BUSSARD

P.-S. — Au moment même de tirer le présent fascicule des « Echos », nous recevons une très aimable lettre de S. Exc. M. Lahovary, ministre de Roumanie à Berne, que nous nous ferons un plaisir de publier dans notre prochain numéro.